

# APERÇUS DES FONDS

## CATÉGORIE PLUS

**Toute portion du dépôt ou tout autre montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.**

Au 31 décembre 2020



# Table des matières

FPG du marché monétaire de l'Empire Vie

FPG d'obligations de l'Empire Vie

FPG de revenu de l'Empire Vie

FPG équilibré de l'Empire Vie

FPG de répartition de l'actif de l'Empire Vie

FPG équilibré mondial de l'Empire Vie

FPG équilibré de dividendes de l'Empire Vie

FPG équilibré Élite de l'Empire Vie

Fonds de portefeuille conservateur de l'Empire Vie

Fonds de portefeuille équilibré de l'Empire Vie

Fonds de portefeuille de croissance modérée de l'Empire Vie

Fonds de portefeuille de croissance de l'Empire Vie

Fonds de portefeuille de croissance dynamique de l'Empire Vie

Note : Fermé aux nouveaux dépôts.

## Bref aperçu

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 203,4 M\$

Rotation du portefeuille : s. o.

Date de création du fonds : février 1989

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
G	octobre 2008	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	1,51	22,94	447 358
H	octobre 2008	Dépôt initial de 250 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	0,85	25,05	10 426

## Dans quoi le fonds investit-il?

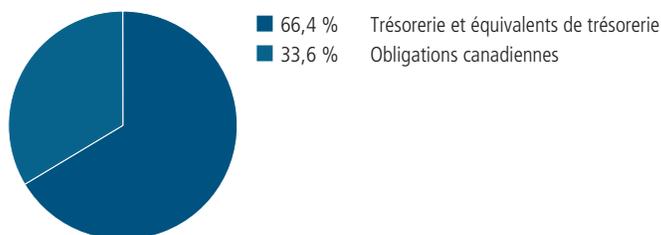
Ce fonds distinct investit principalement dans des instruments à court terme, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme émis par des gouvernements et des sociétés canadiennes.

## Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Rogers Communications Inc. 5,340 %	22 mars 2021	9,3 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce 1,900 %	26 avril 2021	6,5 %
Dollarama Inc. 2,337 %	22 juillet 2021	5,0 %
Financière Sun Life Inc. - taux variable 3,100 %	19 février 2026	5,0 %
Hydro One Inc. 0,252 %	4 février 2021	4,9 %
Banque Toronto-Dominion 2,045 %	8 mars 2021	4,0 %
Banque Royale du Canada 0,200 %	4 janvier 2021	3,7 %
NAV Canada 4,397 %	18 février 2021	3,5 %
Ville de Montréal 0,208 %	18 février 2021	3,5 %
Enbridge Pipelines Inc 0,336 %	11 janvier 2021	3,0 %

Pourcentage total des dix principaux placements : **48,2 %**  
 Nombre total de placements : **36**

## Répartition des placements (au 31 décembre 2020)



## Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.



## À qui le fonds s'adresse-t-il?

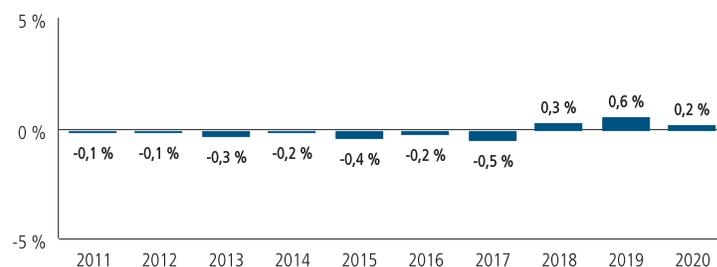
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu, souhaite investir principalement dans des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie G du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

## Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie G du fonds chacune des 10 dernières années. On note 3 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 7 années au cours desquelles elle a diminué.



## Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie G du fonds ont généré un rendement annuel composé de -0,07 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 993 \$.

## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour profiter des garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Des frais additionnels sont facturés pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li> <li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li> </ul>
Frais de vente différés	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 5,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 4,0 % Pendant la 3 <sup>e</sup> année 3,0 % Pendant la 4 <sup>e</sup> année 2,0 % Pendant la 5 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 5 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %.</li> <li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li> <li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li> <li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li> </ul>
Frais modiques	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 2,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 2 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,0 %.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li> <li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li> <li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li> </ul>

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,00 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

### 4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais Catégorie Plus</b>	Une charge qui sert à couvrir la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le Fonds du marché monétaire est de 0,75 %.
<b>Frais pour opérations excessives</b>	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

### Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

### Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

#### L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est  
 Kingston, Ontario K7L 3A8  
 Téléphone : 1 800 561-1268  
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051  
 Site Web : www.empire.ca

\* Le nom officiel du fonds est le Fonds du marché monétaire.

<sup>MD</sup> Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Note : Fermé aux nouveaux dépôts.

## Bref aperçu

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 643,5 M\$

Rotation du portefeuille : 43,50 %

Date de création du fonds : décembre 1987

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
G	octobre 2008	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	2,30	54,35	397 675
H	octobre 2008	Dépôt initial de 250 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	1,56	60,44	1 582

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des obligations émises par les gouvernements ainsi que dans des obligations, des débetures et des effets de première qualité émis par des sociétés.

## Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

FPG stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie	9,5 %
Gouvernement du Canada 2,000 % 1 <sup>er</sup> décembre 2051	5,0 %
Gouvernement du Canada 1,250 % 1 <sup>er</sup> juin 2030	3,4 %
Hydro-Québec 4,000 % 15 février 2055	2,6 %
Province de la Nouvelle-Écosse 4,500 % 1 <sup>er</sup> juin 2037	2,3 %
Gouvernement du Canada 0,500 % 1 <sup>er</sup> septembre 2025	2,2 %
Province de Québec 3,500 % 1 <sup>er</sup> décembre 2045	2,2 %
Province du Nouveau-Brunswick 3,550 % 3 juin 2043	2,1 %
Province de l'Ontario 4,700 % 2 juin 2037	1,9 %
Fiducie de capital Banque Scotia 5,650 % 31 décembre 2056	1,9 %

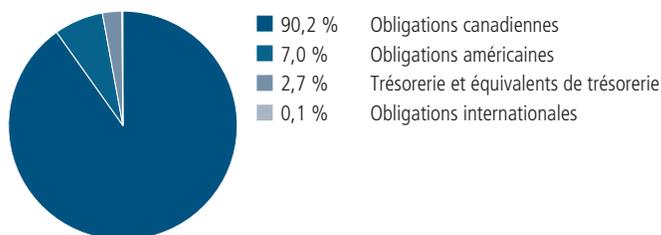
Pourcentage total des dix principaux placements :

33,1 %

Nombre total de placements :

116

## Répartition des placements (au 31 décembre 2020)



## Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.



## À qui le fonds s'adresse-t-il?

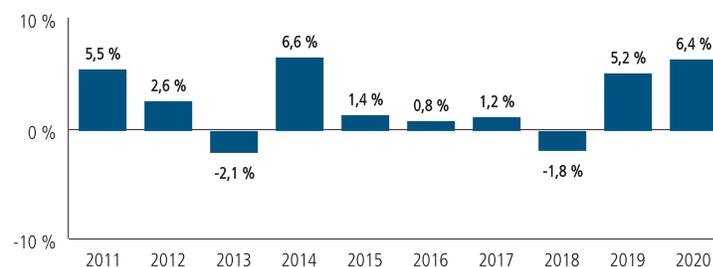
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu, souhaite investir principalement dans des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie G du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

## Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie G du fonds chacune des 10 dernières années. On note 8 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



## Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie G du fonds ont généré un rendement annuel composé de 2,54 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 285 \$.

## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour profiter des garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Des frais additionnels sont facturés pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li> <li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li> </ul>
Frais de vente différés	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 5,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 4,0 % Pendant la 3 <sup>e</sup> année 3,0 % Pendant la 4 <sup>e</sup> année 2,0 % Pendant la 5 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 5 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %.</li> <li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li> <li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li> <li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li> </ul>
Frais modiques	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 2,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 2 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,0 %.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li> <li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li> <li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li> </ul>

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,00 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

### 4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais Catégorie Plus</b>	Une charge qui sert à couvrir la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le Fonds d'obligations est de 0,75 %.
<b>Frais pour opérations excessives</b>	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

### Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

### Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

#### L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est  
 Kingston, Ontario K7L 3A8  
 Téléphone : 1 800 561-1268  
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051  
 Site Web : www.empire.ca

\* Le nom officiel du fonds est le Fonds d'obligations.

<sup>MD</sup> Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Note : Fermé aux nouveaux dépôts.

**Bref aperçu**

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 422,6 M\$

Rotation du portefeuille : 29,89 %

Date de création du fonds : janvier 2002

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
G	octobre 2008	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	2,29	20,80	4 044 939
H	octobre 2008	Dépôt initial de 250 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	1,50	23,19	191 369

**Dans quoi le fonds investit-il?**

Ce fonds distinct investit principalement dans des obligations, des débiteures et des effets de première qualité émis par des sociétés, le gouvernement du Canada, les provinces, les municipalités et les territoires canadiens ainsi que des gouvernements étrangers. Le fonds investit directement dans des titres et des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie.

**Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)**

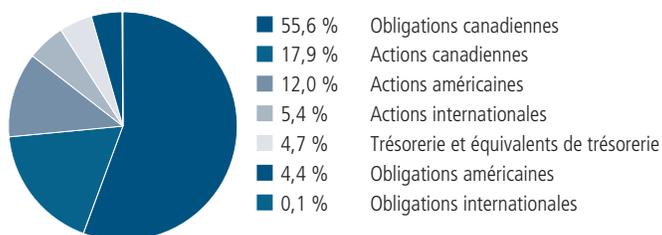
Fonds de valeur américaine de l'Empire Vie	13,1 %
FPG stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie	5,9 %
Gouvernement du Canada 2,000 % 1 <sup>er</sup> décembre 2051	3,7 %
Province de l'Ontario 4,700 % 2 juin 2037	1,7 %
Banque Royale du Canada 0,200 % 4 janvier 2021	1,4 %
Province de l'Ontario 2,700 % 2 juin 2029	1,3 %
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,800 % 15 décembre 2024	1,2 %
Fiducie de capital Banque Scotia 5,650 % 31 décembre 2056	1,2 %
Gouvernement du Canada 2,000 % 1 <sup>er</sup> juin 2028	1,2 %
Province du Nouveau-Brunswick 3,550 % 3 juin 2043	1,2 %

Pourcentage total des dix principaux placements :

32,0 %

Nombre total de placements :

221

**Répartition des placements (au 31 décembre 2020)**

**Quel est le degré de risque?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


**À qui le fonds s'adresse-t-il?**

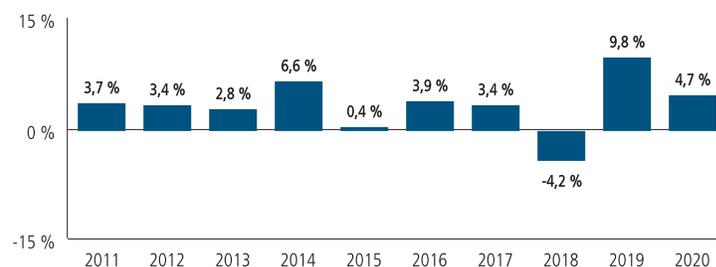
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible.

**Quel a été le rendement du fonds?**

Cette section fait état des rendements de la catégorie G du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

**Rendements annuels**

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie G du fonds chacune des 10 dernières années. On note 9 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


**Rendement moyen**

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie G du fonds ont généré un rendement annuel composé de 3,40 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 397 \$.

**Y a-t-il des garanties?**

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour profiter des garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Des frais additionnels sont facturés pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li> <li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li> </ul>
Frais de vente différés	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 5,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 4,0 % Pendant la 3 <sup>e</sup> année 3,0 % Pendant la 4 <sup>e</sup> année 2,0 % Pendant la 5 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 5 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %.</li> <li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li> <li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li> <li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li> </ul>
Frais modiques	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 2,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 2 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,0 %.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li> <li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li> <li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li> </ul>

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,00 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

### 4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais Catégorie Plus</b>	Une charge qui sert à couvrir la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le Fonds de revenu est de 0,75 %.
<b>Frais pour opérations excessives</b>	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

### Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

### Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

#### L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est  
 Kingston, Ontario K7L 3A8  
 Téléphone : 1 800 561-1268  
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051  
 Site Web : www.empire.ca

\* Le nom officiel du fonds est le Fonds de revenu.

<sup>MD</sup> Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

**Note : Fermé aux nouveaux dépôts.**
**Bref aperçu**
**Gestionnaire :** Placements Empire Vie Inc.

**Valeur totale du fonds :** 475,4 M\$

**Rotation du portefeuille :** 25,84 %

**Date de création du fonds :** février 1989

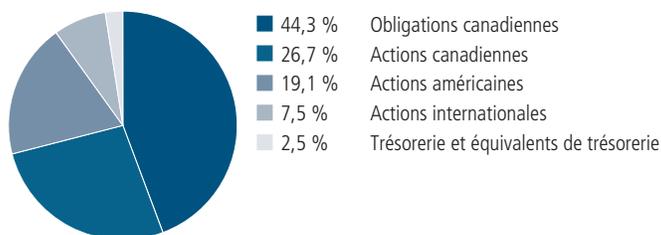
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
G	octobre 2008	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	2,67	56,29	1 562 338
H	octobre 2008	Dépôt initial de 250 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	1,60	65,36	39 822

**Dans quoi le fonds investit-il?**

Ce fonds distinct investit principalement dans une composition diversifiée d'actions et de titres à revenu fixe canadiens. Le fonds investit directement dans des titres et des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie.

**Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)**

Fonds de valeur américaine de l'Empire Vie	20,8 %
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,800 % 15 décembre 2024	2,2 %
Banque Royale du Canada 0,200 % 4 janvier 2021	1,6 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,6 %
Gouvernement du Canada 2,000 % 1 <sup>er</sup> décembre 2051	1,5 %
Banque Royale du Canada	1,4 %
Banque Toronto-Dominion	1,4 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	1,2 %
Province de la Nouvelle-Écosse 4,500 % 1 <sup>er</sup> juin 2037	1,2 %
Brookfield Business Partners Limited Partnership	1,1 %

**Pourcentage total des dix principaux placements :**
**33,9 %**
**Nombre total de placements :**
**210**
**Répartition des placements (au 31 décembre 2020)**

**Quel est le degré de risque?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


**À qui le fonds s'adresse-t-il?**

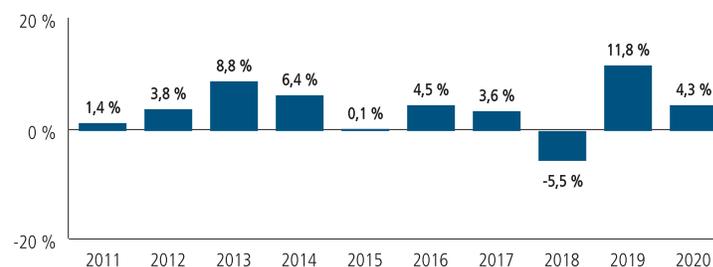
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible à modéré.

**Quel a été le rendement du fonds?**

Cette section fait état des rendements de la catégorie G du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

**Rendements annuels**

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie G du fonds chacune des 10 dernières années. On note 9 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


**Rendement moyen**

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie G du fonds ont généré un rendement annuel composé de 3,83 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 457 \$.

**Y a-t-il des garanties?**

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour profiter des garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Des frais additionnels sont facturés pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li> <li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li> </ul>
Frais de vente différés	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 5,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 4,0 % Pendant la 3 <sup>e</sup> année 3,0 % Pendant la 4 <sup>e</sup> année 2,0 % Pendant la 5 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 5 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %.</li> <li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li> <li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li> <li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li> </ul>
Frais modiques	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 2,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 2 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,0 %.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li> <li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li> <li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li> </ul>

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,00 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

### 4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais Catégorie Plus</b>	Une charge qui sert à couvrir la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le Fonds équilibré est de 1,05 %.
<b>Frais pour opérations excessives</b>	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

### Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

### Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

#### L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est  
 Kingston, Ontario K7L 3A8  
 Téléphone : 1 800 561-1268  
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051  
 Site Web : www.empire.ca

\* Le nom officiel du fonds est le Fonds équilibré.

<sup>MD</sup> Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Note : Fermé aux nouveaux dépôts.

## Bref aperçu

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 1 112,3 M\$

Rotation du portefeuille : 60,95 %

Date de création du fonds : mai 1994

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
G	octobre 2008	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	2,65	37,72	3 535 870
H	octobre 2008	Dépôt initial de 250 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	1,60	43,83	87 440

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans une composition diversifiée d'actions et de titres à revenu fixe canadiens.

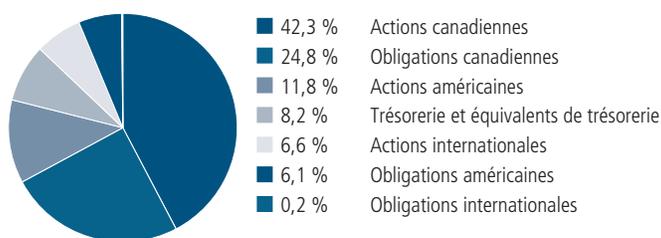
### Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

FPG stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie	5,8 %
FPG de revenu élevé à court terme de l'Empire Vie	2,8 %
Banque Royale du Canada 0,200 % 4 janvier 2021	2,8 %
Brookfield Business Partners Limited Partnership	2,7 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,6 %
Banque Toronto-Dominion	2,3 %
Enbridge Inc.	2,3 %
Shaw Communications Inc. - 'B'	2,2 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	2,0 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,9 %

Pourcentage total des dix principaux placements : **27,4 %**

Nombre total de placements : **272**

### Répartition des placements (au 31 décembre 2020)



## Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.



## À qui le fonds s'adresse-t-il?

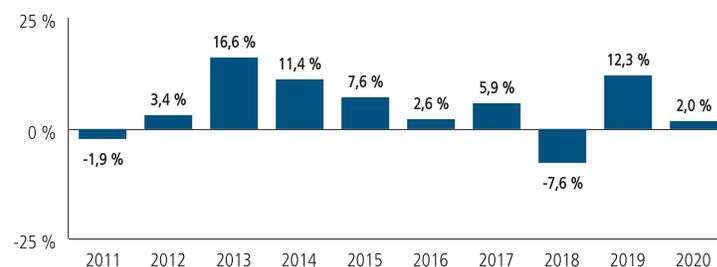
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie G du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie G du fonds chacune des 10 dernières années. On note 8 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



### Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie G du fonds ont généré un rendement annuel composé de 5,01 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 631 \$.

## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour profiter des garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Des frais additionnels sont facturés pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li> <li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li> </ul>
Frais de vente différés	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 5,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 4,0 % Pendant la 3 <sup>e</sup> année 3,0 % Pendant la 4 <sup>e</sup> année 2,0 % Pendant la 5 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 5 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %.</li> <li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li> <li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li> <li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li> </ul>
Frais modiques	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 2,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 2 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,0 %.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li> <li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li> <li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li> </ul>

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,00 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

### 4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais Catégorie Plus</b>	Une charge qui sert à couvrir la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le Fonds de répartition de l'actif est de 1,05 %.
<b>Frais pour opérations excessives</b>	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

### Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

### Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

#### L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est  
 Kingston, Ontario K7L 3A8  
 Téléphone : 1 800 561-1268  
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051  
 Site Web : www.empire.ca

\* Le nom officiel du fonds est le Fonds de répartition de l'actif.

<sup>MD</sup> Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Note : Fermé aux nouveaux dépôts.

## Bref aperçu

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 339,1 M\$

Rotation du portefeuille : 33,37 %

Date de création du fonds : juin 2003

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
G	octobre 2008	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	2,98	13,70	4 549 538
H	octobre 2008	Dépôt initial de 250 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	1,93	15,94	155 855

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans une composition diversifiée d'actions et de titres à revenu fixe mondiaux.

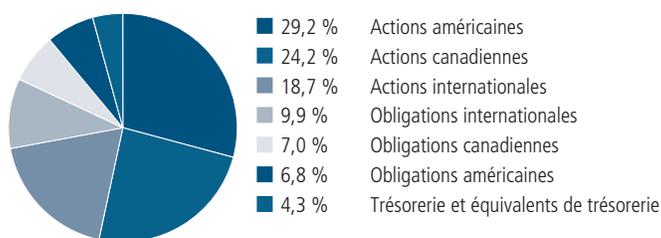
### Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Banque Royale du Canada 0,200 % 4 janvier 2021	2,6 %
Banque Toronto-Dominion	2,3 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,8 %
Philip Morris International Inc.	1,8 %
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe 0,000 % 15 août 2050	1,7 %
Banque Royale du Canada	1,6 %
Gouvernement du Canada 1,250 % 1 <sup>er</sup> juin 2030	1,6 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	1,5 %
Gouvernement du Canada 1,500 % 1 <sup>er</sup> juin 2026	1,5 %
Johnson & Johnson	1,3 %

Pourcentage total des dix principaux placements : **17,8 %**

Nombre total de placements : **139**

### Répartition des placements (au 31 décembre 2020)



## Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.



## À qui le fonds s'adresse-t-il?

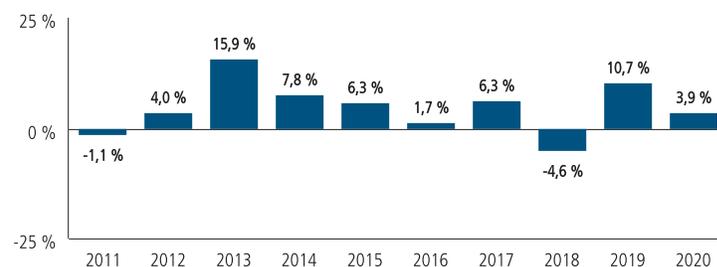
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations mondiales et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie G du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie G du fonds chacune des 10 dernières années. On note 8 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



### Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie G du fonds ont généré un rendement annuel composé de 4,94 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 619 \$.

## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour profiter des garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Des frais additionnels sont facturés pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li> <li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li> </ul>
Frais de vente différés	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 5,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 4,0 % Pendant la 3 <sup>e</sup> année 3,0 % Pendant la 4 <sup>e</sup> année 2,0 % Pendant la 5 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 5 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %.</li> <li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li> <li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li> <li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li> </ul>
Frais modiques	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 2,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 2 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,0 %.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li> <li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li> <li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li> </ul>

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,00 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

### 4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais Catégorie Plus</b>	Une charge qui sert à couvrir la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le Fonds équilibré mondial est de 1,05 %.
<b>Frais pour opérations excessives</b>	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

### Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

### Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

#### L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est  
 Kingston, Ontario K7L 3A8  
 Téléphone : 1 800 561-1268  
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051  
 Site Web : www.empire.ca

\* Le nom officiel du fonds est le Fonds équilibré mondial.

<sup>MD</sup> Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Note : Fermé aux nouveaux dépôts.

## Bref aperçu

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 535,2 M\$

Rotation du portefeuille : 17,30 %

Date de création du fonds : juillet 2010

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
G	juillet 2010	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	2,65	15,21	13 608 441
H	juillet 2010	Dépôt initial de 250 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	1,59	16,98	460 090

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie. La composition cible de l'actif du fonds est de 80 % dans le FPG de dividendes de l'Empire Vie et de 20 % dans le FPG d'obligations de l'Empire Vie.

## Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)<sup>†</sup>

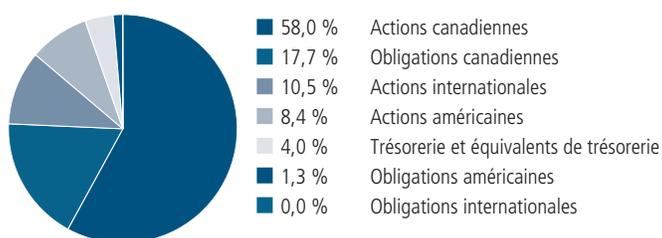
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,9 %
Banque Toronto-Dominion	5,6 %
Banque Royale du Canada	5,3 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	5,1 %
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	3,0 %
Banque de Montréal	3,0 %
TC Energy Corporation	2,9 %
Enbridge Inc.	2,8 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,7 %
Stella-Jones Inc.	2,7 %

Pourcentage total des dix principaux placements : **39,0 %**

Nombre total de placements<sup>†</sup> : **63**

<sup>†</sup> Du fonds secondaire représentant 50 % ou plus des actifs du FPG équilibré de dividendes de l'Empire Vie.

## Répartition des placements (au 31 décembre 2020)



## Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.



## À qui le fonds s'adresse-t-il?

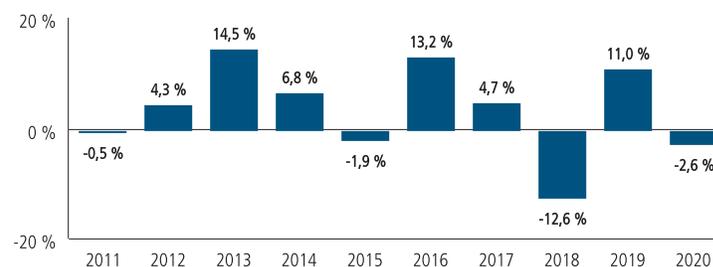
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie G du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

## Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie G du fonds chacune des 10 dernières années. On note 6 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



## Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie G du fonds ont généré un rendement annuel composé de 3,40 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 397 \$.

## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour profiter des garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Des frais additionnels sont facturés pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li> <li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li> </ul>
Frais de vente différés	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 5,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 4,0 % Pendant la 3 <sup>e</sup> année 3,0 % Pendant la 4 <sup>e</sup> année 2,0 % Pendant la 5 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 5 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %.</li> <li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li> <li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li> <li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li> </ul>
Frais modiques	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 2,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 2 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,0 %.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li> <li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li> <li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li> </ul>

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,00 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

### 4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais Catégorie Plus</b>	Une charge qui sert à couvrir la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le Fonds équilibré de dividendes est de 1,25 %.
<b>Frais pour opérations excessives</b>	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

### Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

### Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

#### L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est  
 Kingston, Ontario K7L 3A8  
 Téléphone : 1 800 561-1268  
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051  
 Site Web : www.empire.ca

\* Le nom officiel du fonds est le Fonds équilibré de dividendes.

<sup>MD</sup> Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Note : Fermé aux nouveaux dépôts.

## Bref aperçu

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 484,0 M\$

Rotation du portefeuille : 21,56 %

Date de création du fonds : juillet 2010

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
G	juillet 2010	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	2,67	18,60	6 291 168
H	juillet 2010	Dépôt initial de 250 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	1,62	20,78	190 871

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie. La composition cible de l'actif du fonds est de 80 % dans le FPG d'actions Élite de l'Empire Vie et de 20 % dans le FPG d'obligations de l'Empire Vie.

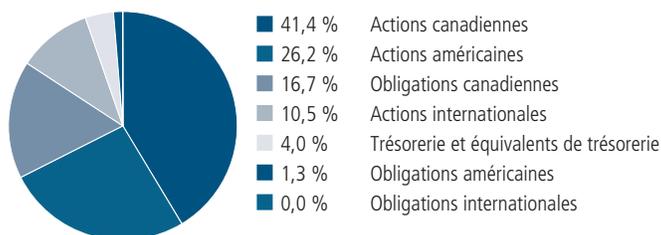
## Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)<sup>†</sup>

Fonds de valeur américaine de l'Empire Vie	35,4 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,0 %
Banque Royale du Canada	2,6 %
Banque Toronto-Dominion	2,6 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	2,3 %
Brookfield Business Partners Limited Partnership	2,2 %
Shaw Communications Inc. - 'B'	1,8 %
Onex Corporation	1,8 %
Banque de Montréal	1,7 %
Enbridge Inc.	1,7 %

**Pourcentage total des dix principaux placements :** 55,2 %  
**Nombre total de placements<sup>†</sup> :** 116

<sup>†</sup> Du fonds secondaire représentant 50 % ou plus des actifs du FPG équilibré Élite de l'Empire Vie.

## Répartition des placements (au 31 décembre 2020)



## Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.



## À qui le fonds s'adresse-t-il?

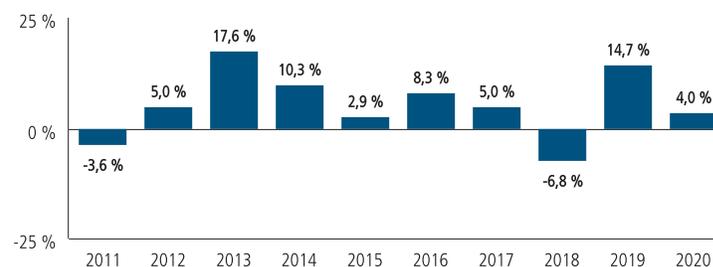
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie G du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

## Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie G du fonds chacune des 10 dernières années. On note 8 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



## Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie G du fonds ont généré un rendement annuel composé de 5,50 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 708 \$.

## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour profiter des garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Des frais additionnels sont facturés pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li> <li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li> </ul>
Frais de vente différés	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 5,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 4,0 % Pendant la 3 <sup>e</sup> année 3,0 % Pendant la 4 <sup>e</sup> année 2,0 % Pendant la 5 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 5 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %.</li> <li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li> <li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li> <li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li> </ul>
Frais modiques	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 2,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 2 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,0 %.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li> <li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li> <li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li> </ul>

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,00 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

### 4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais Catégorie Plus</b>	Une charge qui sert à couvrir la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le Fonds équilibré Élite est de 1,25 %.
<b>Frais pour opérations excessives</b>	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

### Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

### Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

#### L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est  
 Kingston, Ontario K7L 3A8  
 Téléphone : 1 800 561-1268  
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051  
 Site Web : www.empire.ca

\* Le nom officiel du fonds est le Fonds équilibré Élite.

<sup>MD</sup> Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Note : Fermé aux nouveaux dépôts.

## Bref aperçu

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 109,3 M\$

Rotation du portefeuille : 15,79 %

Date de création du fonds : septembre 2004

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
G	octobre 2008	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	2,58	15,85	1 718 706
H	octobre 2008	Dépôt initial de 250 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	1,55	18,35	96 253

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie. La composition cible de l'actif du fonds est de 65 % en titres à revenu fixe et de 35 % en actions.

### Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)<sup>†</sup>

FPG stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie	9,5 %
Gouvernement du Canada 2,000 % 1 <sup>er</sup> décembre 2051	5,0 %
Gouvernement du Canada 1,250 % 1 <sup>er</sup> juin 2030	3,4 %
Hydro-Québec 4,000 % 15 février 2055	2,6 %
Province de la Nouvelle-Écosse 4,500 % 1 <sup>er</sup> juin 2037	2,3 %
Gouvernement du Canada 0,500 % 1 <sup>er</sup> septembre 2025	2,2 %
Province de Québec 3,500 % 1 <sup>er</sup> décembre 2045	2,2 %
Province du Nouveau-Brunswick 3,550 % 3 juin 2043	2,1 %
Province de l'Ontario 4,700 % 2 juin 2037	1,9 %
Fiducie de capital Banque Scotia 5,650 % 31 décembre 2056	1,9 %

Pourcentage total des dix principaux placements :

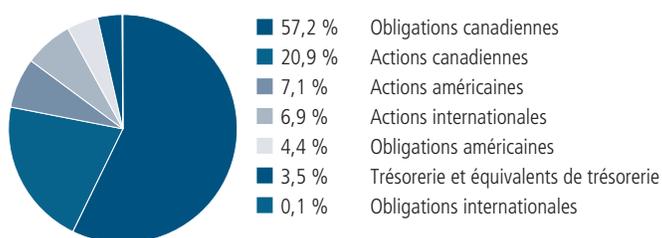
33,1 %

Nombre total de placements<sup>†</sup> :

116

<sup>†</sup> Du fonds secondaire représentant 50 % ou plus des actifs du Fonds de portefeuille conservateur de l'Empire Vie.

### Répartition des placements (au 31 décembre 2020)



## Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.



## À qui le fonds s'adresse-t-il?

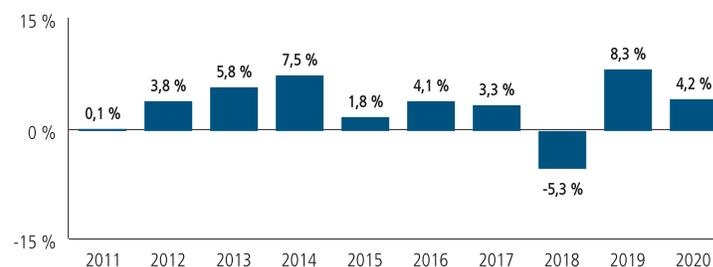
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie G du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie G du fonds chacune des 10 dernières années. On note 9 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



### Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie G du fonds ont généré un rendement annuel composé de 3,29 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 382 \$.

## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour profiter des garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Des frais additionnels sont facturés pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li> <li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li> </ul>
Frais de vente différés	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 5,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 4,0 % Pendant la 3 <sup>e</sup> année 3,0 % Pendant la 4 <sup>e</sup> année 2,0 % Pendant la 5 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 5 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %.</li> <li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li> <li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li> <li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li> </ul>
Frais modiques	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 2,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 2 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,0 %.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li> <li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li> <li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li> </ul>

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,00 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

### 4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais Catégorie Plus</b>	Une charge qui sert à couvrir la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le Fonds de portefeuille conservateur est de 0,85 %.
<b>Frais pour opérations excessives</b>	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

### Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

### Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

#### L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est  
 Kingston, Ontario K7L 3A8  
 Téléphone : 1 800 561-1268  
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051  
 Site Web : www.empire.ca

\* Le nom officiel du fonds est le Fonds de portefeuille conservateur.

<sup>MD</sup> Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Note : Fermé aux nouveaux dépôts.

## Bref aperçu

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 144,2 M\$

Rotation du portefeuille : 8,21 %

Date de création du fonds : septembre 2004

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
G	octobre 2008	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	2,65	16,10	3 461 002
H	octobre 2008	Dépôt initial de 250 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	1,57	18,66	33 979

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie. La composition cible de l'actif du fonds est de 50 % en titres à revenu fixe et de 50 % en actions.

## Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Fonds d'obligations de l'Empire Vie	48,1 %
Fonds d'actions canadiennes de l'Empire Vie	15,6 %
Fonds de dividendes de l'Empire Vie	15,4 %
Fonds d'actions étrangères de l'Empire Vie	7,9 %
Fonds de valeur américaine de l'Empire Vie	7,8 %
Fonds d'actions de petites sociétés de l'Empire Vie	4,2 %

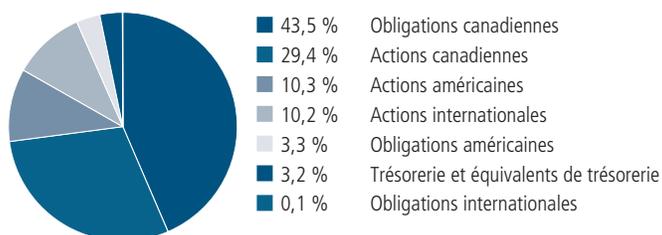
Pourcentage total des dix principaux placements :

99,0 %

Nombre total de placements :

6

## Répartition des placements (au 31 décembre 2020)



## Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.



## À qui le fonds s'adresse-t-il?

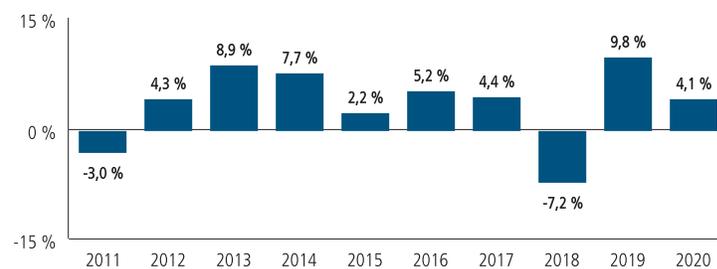
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible à modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie G du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

## Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie G du fonds chacune des 10 dernières années. On note 8 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



## Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie G du fonds ont généré un rendement annuel composé de 3,52 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 413 \$.

## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour profiter des garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Des frais additionnels sont facturés pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li> <li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li> </ul>
Frais de vente différés	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 5,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 4,0 % Pendant la 3 <sup>e</sup> année 3,0 % Pendant la 4 <sup>e</sup> année 2,0 % Pendant la 5 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 5 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %.</li> <li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li> <li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li> <li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li> </ul>
Frais modiques	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 2,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 2 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,0 %.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li> <li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li> <li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li> </ul>

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,00 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

### 4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais Catégorie Plus</b>	Une charge qui sert à couvrir la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le Fonds de portefeuille équilibré est de 1,05 %.
<b>Frais pour opérations excessives</b>	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

### Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

### Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

#### L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est  
 Kingston, Ontario K7L 3A8  
 Téléphone : 1 800 561-1268  
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051  
 Site Web : www.empire.ca

\* Le nom officiel du fonds est le Fonds de portefeuille équilibré.

<sup>MD</sup> Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

**Fonds de portefeuille de croissance modérée de l'Empire Vie\***

31 décembre 2020

**Note : Fermé aux nouveaux dépôts.**
**Bref aperçu**
**Gestionnaire :** Placements Empire Vie Inc.

**Valeur totale du fonds :** 217,8 M\$

**Rotation du portefeuille :** 7,77 %

**Date de création du fonds :** septembre 2004

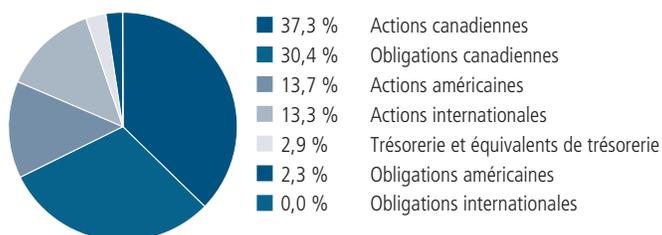
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
G	octobre 2008	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	2,74	16,47	4 895 009
H	octobre 2008	Dépôt initial de 250 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	1,65	19,18	50 339

**Dans quoi le fonds investit-il?**

Ce fonds distinct investit principalement dans des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie. La composition cible de l'actif du fonds est de 35 % en titres à revenu fixe et de 65 % en actions.

**Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)**

Fonds d'obligations de l'Empire Vie	33,5 %
Fonds d'actions canadiennes de l'Empire Vie	20,4 %
Fonds de dividendes de l'Empire Vie	20,0 %
Fonds de valeur américaine de l'Empire Vie	10,6 %
Fonds d'actions étrangères de l'Empire Vie	10,3 %
Fonds d'actions de petites sociétés de l'Empire Vie	4,2 %

**Pourcentage total des dix principaux placements :**
**99,1 %**
**Nombre total de placements :**
**6**
**Répartition des placements (au 31 décembre 2020)**

**Quel est le degré de risque?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


**À qui le fonds s'adresse-t-il?**

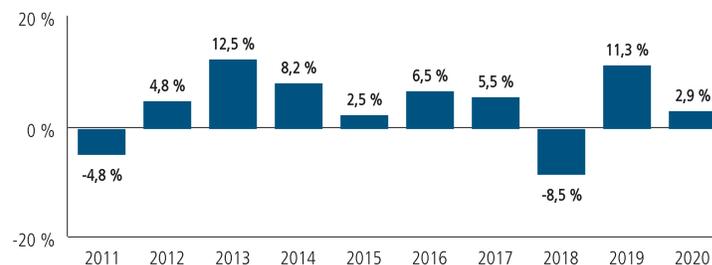
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible à modéré.

**Quel a été le rendement du fonds?**

Cette section fait état des rendements de la catégorie G du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

**Rendements annuels**

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie G du fonds chacune des 10 dernières années. On note 8 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.


**Rendement moyen**

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie G du fonds ont généré un rendement annuel composé de 3,88 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 463 \$.

**Y a-t-il des garanties?**

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour profiter des garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Des frais additionnels sont facturés pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li> <li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li> </ul>
Frais de vente différés	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 5,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 4,0 % Pendant la 3 <sup>e</sup> année 3,0 % Pendant la 4 <sup>e</sup> année 2,0 % Pendant la 5 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 5 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %.</li> <li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li> <li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li> <li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li> </ul>
Frais modiques	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 2,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 2 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,0 %.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li> <li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li> <li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li> </ul>

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,00 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

### 4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais Catégorie Plus</b>	Une charge qui sert à couvrir la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le Fonds de portefeuille de croissance modérée est de 1,05 %.
<b>Frais pour opérations excessives</b>	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

### Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

### Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

#### L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est  
 Kingston, Ontario K7L 3A8  
 Téléphone : 1 800 561-1268  
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051  
 Site Web : www.empire.ca

\* Le nom officiel du fonds est le Fonds de portefeuille de croissance modérée.

<sup>MD</sup> Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Note : Fermé aux nouveaux dépôts.

## Bref aperçu

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 180,1 M\$

Rotation du portefeuille : 7,86 %

Date de création du fonds : septembre 2004

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
G	octobre 2008	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	2,78	16,92	3 835 924
H	octobre 2008	Dépôt initial de 250 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	1,70	19,64	128 289

## Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie. La composition cible de l'actif du fonds est de 20 % en titres à revenu fixe et de 80 % en actions.

## Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Fonds d'actions canadiennes de l'Empire Vie	24,9 %
Fonds de dividendes de l'Empire Vie	24,3 %
Fonds d'obligations de l'Empire Vie	18,4 %
Fonds d'actions de petites sociétés de l'Empire Vie	10,9 %
Fonds d'actions étrangères de l'Empire Vie	10,2 %
Fonds de valeur américaine de l'Empire Vie	10,2 %

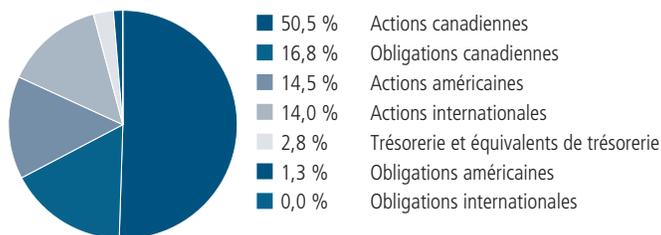
Pourcentage total des dix principaux placements :

98,9 %

Nombre total de placements :

6

## Répartition des placements (au 31 décembre 2020)



## Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.



## À qui le fonds s'adresse-t-il?

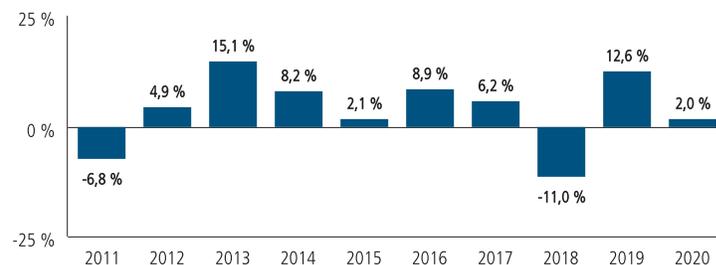
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible à modéré.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie G du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

## Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie G du fonds chacune des 10 dernières années. On note 8 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



## Rendement moyen

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie G du fonds ont généré un rendement annuel composé de 3,93 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 470 \$.

## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour profiter des garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Des frais additionnels sont facturés pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li> <li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li> </ul>
Frais de vente différés	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 5,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 4,0 % Pendant la 3 <sup>e</sup> année 3,0 % Pendant la 4 <sup>e</sup> année 2,0 % Pendant la 5 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 5 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %.</li> <li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li> <li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li> <li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li> </ul>
Frais modiques	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 2,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 2 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,0 %.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li> <li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li> <li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li> </ul>

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,00 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

### 4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais Catégorie Plus</b>	Une charge qui sert à couvrir la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le Fonds de portefeuille de croissance est de 1,25 %.
<b>Frais pour opérations excessives</b>	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

### Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

### Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

#### L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est  
 Kingston, Ontario K7L 3A8  
 Téléphone : 1 800 561-1268  
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051  
 Site Web : www.empire.ca

\* Le nom officiel du fonds est le Fonds de portefeuille de croissance.

<sup>MD</sup> Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

**Fonds de portefeuille de croissance dynamique de l'Empire Vie\***

31 décembre 2020

**Note : Fermé aux nouveaux dépôts.**
**Bref aperçu**
**Gestionnaire :** Placements Empire Vie Inc.

**Valeur totale du fonds :** 147,1 M\$

**Rotation du portefeuille :** 4,27 %

**Date de création du fonds :** septembre 2004

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
G	octobre 2008	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	2,83	17,69	6 553 270
H	octobre 2008	Dépôt initial de 250 000 \$, 500 \$ par fonds	75/100	1,80	20,44	258 229

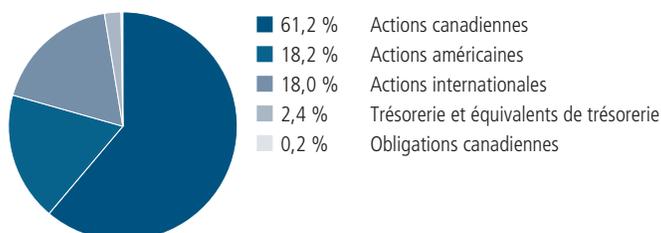
**Dans quoi le fonds investit-il?**

Ce fonds distinct investit principalement dans des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie. La composition cible de l'actif du fonds est de 100 % en actions.

**Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)**

Fonds de dividendes de l'Empire Vie	28,4 %
Fonds d'actions canadiennes de l'Empire Vie	27,7 %
Fonds d'actions de petites sociétés de l'Empire Vie	16,5 %
Fonds d'actions étrangères de l'Empire Vie	13,6 %
Fonds de valeur américaine de l'Empire Vie	13,0 %

**Pourcentage total des dix principaux placements :** 99,1 %  
**Nombre total de placements :** 5

**Répartition des placements (au 31 décembre 2020)**

**Quel est le degré de risque?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


**À qui le fonds s'adresse-t-il?**

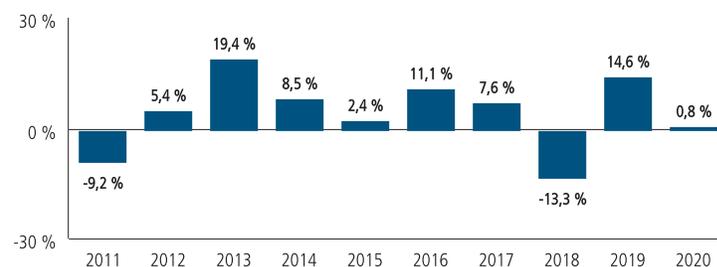
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance, souhaite investir principalement dans des actions canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque de modéré.

**Quel a été le rendement du fonds?**

Cette section fait état des rendements de la catégorie G du fonds au cours des 10 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

**Rendements annuels**

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie G du fonds chacune des 10 dernières années. On note 8 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.


**Rendement moyen**

Au cours des 10 dernières années, les titres de la catégorie G du fonds ont généré un rendement annuel composé de 4,27 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 519 \$.

**Y a-t-il des garanties?**

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour profiter des garanties. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Des frais additionnels sont facturés pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails.

## Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li> <li>Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission.</li> <li>Aucuns frais de retrait.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.</li> </ul>
Frais de vente différés	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 5,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 4,0 % Pendant la 3 <sup>e</sup> année 3,0 % Pendant la 4 <sup>e</sup> année 2,0 % Pendant la 5 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 5 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %.</li> <li>La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.</li> <li>Les frais de retrait sont déduits du montant vendu.</li> <li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait.</li> </ul>
Frais modiques	<b>Retrait dans les délais suivants :</b> Pendant la 1 <sup>re</sup> année 2,0 % Pendant la 2 <sup>e</sup> année 1,0 % Après 2 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,0 %.</li> <li>Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.</li> <li>Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.</li> <li>Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.</li> </ul>

### 2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

### 3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,00 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

### 4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais Catégorie Plus</b>	Une charge qui sert à couvrir la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le Fonds de portefeuille de croissance dynamique est de 1,25 %.
<b>Frais pour opérations excessives</b>	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

### Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

### Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

#### L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est  
 Kingston, Ontario K7L 3A8  
 Téléphone : 1 800 561-1268  
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051  
 Site Web : www.empire.ca

\* Le nom officiel du fonds est le Fonds de portefeuille de croissance dynamique.

<sup>MD</sup> Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.